

COMMUNE DE CAPPELLE-EN-PÉVÈLE

SÉANCE DU 7 AVRIL 2022
CONVOCATION DU 2 AVRIL 2022

Le 7 avril 2022, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil en mairie de Cappelle-en-Pévèle.

Présidence de Monsieur Bernard CHOCRAUX, Maire.
Nombre de Conseillers : 19

PRÉSENTS :

M CHOCRAUX, M DESPREZ, Mme THELLIER-CUVELIER, M BAERT, Mme GELEZ, M CHACORNAC, M ROCHE, M LAGANGA, Mme BROUTIN, Mme DA SILVA MARTINS, Mme CARON, Mme PERAL, M BOUVRY, M GOHIER, M OLIVE, Mme DELATRE, Mme SINIARSKI, M HENRIQUET, Mme DELTOUR

Secrétaire de séance : Céline SINIARSKI

DÉLIBÉRATION N°24/2022

**Subvention complémentaire à la subvention de la Communauté de Communes Pévèle
Carembault pour l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes Pévèle Carembault renouvelle pour l'année 2022 son opération d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique à hauteur de 200 euros. Dans le cadre de la politique communale en faveur de l'environnement et notamment des modes de déplacements alternatifs à la voiture, Monsieur le Maire propose de compléter l'aide de la CCPC par une participation communale de 200 euros aux 20 premiers bénéficiaires de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité (19 voix pour) la décision.

Ainsi fait et délibéré
Les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Maire,
Bernard CHOCRAUX



DATE DE PUBLICATION : 11/04/2022

DATE DE TRANSMISSION AU PRÉFET : 11/04/2022